

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 976 du 27 septembre 1939.

n° 976

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 septembre 1939

Numéro JO

n° 514 du 30/09/1939

Date du numéro

30 septembre 1939

### TEXTE INTÉGRAL

M. Fontaine (Marc), commis principal de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, est nommé par intérim chef du Service de l'enregistrement, des domaines et du timbre, curateur des Successions et biens vacants et conservateur de la Propriété foncière à Djibouti, en remplacement de M, Pichon, mobilisé.